

Luxembourg, le 21 juin 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE « Inauguration de 7 maisons unifamiliales à Remich »



Luxembourg, le 21 juin 2022 - Le Fonds du Logement a procédé ce jour à l'inauguration de 7 maisons unifamiliales à Remich. Cette manifestation a eu lieu en présence de Monsieur Henri Kox, Ministre du Logement, Monsieur Jacques Sitz, Bourgmestre de la Ville de Remich, Madame Diane Dupont, Présidente du Conseil d'administration du Fonds du Logement, et de Monsieur Jacques Vandivinit, Directeur du Fonds du Logement.

Sises route de Mondorf, les maisons comprennent 4 à 5 chambres-à-coucher pour une surface habitable de 137 à +/- 155 m². Chaque maison dispose d'un jardin privatif avec une terrasse et de 2 emplacements de parking, dont un sous carport.

La conception du projet, répondant aux critères de la classe énergétique A/A/A, a été confiée au bureau Beng Architectes Associés. Les autres hommes de l'art ayant participé sont le bureau Bered Solutions pour le génie statique, Studio E pour le génie technique, Lux CEC pour la coordination de sécurité-santé, OGC pour le contrôle technique et Cocert pour le conseil en énergie.

Le coût de construction, avec le soutien financier du Ministère du Logement, s'élève à 3.250.000,00 € hors TVA, infrastructures et honoraires.

Quatre maisons sont réservées à la location subventionnée, tandis que les 3 maisons restantes ont été vendues à prix subventionné à partir de 550.931,00 € (TVA récupérable). Le terrain est cédé via un droit d'emphytéose pour une durée de 99 ans pendant laquelle le Fonds du Logement dispose d'un droit de rachat en cas de revente du logement, et les acquéreurs s'engagent à habiter le logement à titre de résidence principale et permanente pendant toute la durée du droit d'emphytéose.

Fonds du Logement

Service Relations Publiques

Tel. 26 26 44 – 844

www.fondsdulogement.lu

relations-publiques@fondsdulogement.lu